

**Attestation de transport sécurisé permettant de valider le dépistage IBR et BVD
réalisé SOIT chez le vendeur dans les 15 jours précédant la vente
SOIT chez l'acheteur dans les 15 jours suivant l'introduction
(Bovins issus de cheptels certifiés indemnes IBR)**

✓ Coordonnées de l'élevage d'origine N° Cheptel :

Dénomination :

Adresse :

✓ Coordonnées de l'élevage destinataire N° Cheptel :

Dénomination :

Adresse :

Nous soussignons avoir ce jour respectivement vendu et acheté les bovins suivants :

Nous soussignons respectivement que le transport entre les deux élevages s'est **effectué directement, sans rupture de charge**, par :

Elevage vendeur Elevage acheteur

Transport à préciser (à pied, bétailière...) :

.....

Propriétaire privé de la bétailière : M.....Commune



**Tout transport effectué par une tierce personne n'est pas valable
(y compris par un marchand)**

et qu'aucun autre bovin n'a été au contact des animaux introduits pendant le transport.

En vertu de quoi, en tant qu'éleveur introducteur de ces bovins, je soussigné, élevage destinataire demande à valider le contrôle IBR et BVD, de ces bovins, fait dans les 15 jours avant la vente ou après l'introduction.

Fait à,

le/...../.....

Signature de l'élevage d'origine

Signature de l'élevage destinataire

Merci de transmettre au GDS les attestations sanitaires des bovins concernés avec l'attestation de transport sécurisé une fois la livraison effectuée.

(Prise de sang réalisée le)